

DES Nouvelles du C.A.

Volume 4, n° 1 (N° 329, 29 novembre 2006)

APPEL D'OFFRES POUR LA VENTE DE LA MAISON DU PRÊT DU PRÊT D'HONNEUR

Tel que prévu à l'échéancier de mise en vente publique de la résidence, le Cégep a publié lundi 27 novembre dans *La Presse* l'appel d'offres d'achat. Et, par résolution, les membres ont convenu à l'unanimité « De ne pas affecter la mission première et la santé financière du Cégep du Vieux Montréal lors de la vente de la Maison du Prêt d'Honneur »

On se souvient que le Cégep annonçait en novembre 2005 sa décision de mettre en vente la Maison du Prêt d'honneur, essentiellement pour protéger la mission première de l'établissement. Au 30 juin 2006, le déficit d'opération accumulé de la Maison s'élevait à 2,3 M\$.

Comme l'an dernier, le Cégep s'est engagé à informer les résidants actuels avant le 15 février 2007 quant à son intention de poursuivre ou non les activités de la Maison du Prêt d'Honneur, laquelle est tributaire du processus de mise en vente enclenché.

MANDAT DE NÉGOCIATION EN VUE DU RENOUVELLEMENT DE CONVENTION POUR L'UTILISATION DU CEPS PAR LA VILLE DE MONTRÉAL

Le directeur général, monsieur Jacques Roussil et la directrice des Finances et Entreprises autofinancées, madame Nancy Duncan, ont été mandatés pour négocier les termes d'une nouvelle convention entre la Ville de Montréal et le Cégep en ce qui touche l'utilisation du Centre d'éducation physique et de sport.

Signée en 1996, pour une période de 10 ans, l'entente en vigueur est en effet à renouveler à compter du 1^{er} janvier 2007. Les deux parties sont intéressées à poursuivre le partenariat et il s'agira d'optimiser les acquis pour chacun.

Pour mémoire, rappelons que le CEPS a été construit sur le site du Bain Saint-Louis, appartenant alors à la Ville de Montréal, il y a quelque 30 années.

SANCTION DES ÉTUDES

Le Conseil a fait une demande de certification au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) en vue de « décerner un diplôme d'études collégiales à chacun des étudiants dont les noms figurent sur une liste transmise ».

Par ailleurs, le Collège est autorisé à décerner, aux conditions qu'il détermine, une attestation d'études collégiales aux étudiants qui ont atteint les objectifs du programme auquel ils sont admis.

Au total, à l'hiver 2006 le Collège avait décerné 44 847 diplômes d'études collégiales depuis l'automne 1970 alors que quelque 6 112 diplômes d'attestations d'études collégiales ont été accordés depuis l'automne 1975.

RAPPORT FINANCIER 2005-2006

Alors que le déficit appréhendé pour l'année était de 307 300\$, l'addition de bonnes nouvelles financières permet de terminer l'année financière avec un déficit très léger de 6 331\$.

Essentiellement, ces résultats encourageants s'expliquent par les facteurs qui suivent :

- économies salariales,
- surplus à l'enveloppe 2A (masse salariale et coûts de convention des enseignants)
- revenus supplémentaires associés à l'effectif scolaire
- gestion des services offerts à la Formation continue et à la Formation aux entreprises
- bonne performance des entreprises autofinancées (location de locaux, services alimentaires, stationnement, centre sportif).

AFFECTATION DU SOLDE DE FONDS

En vertu du Règlement de gestion financière du Collège, le conseil d'administration est habilité à utiliser le solde de fonds (ou surplus d'opération accumulés par le Cégep) aux fins qui suivent, par ordre de priorité :

- récupération de déficit budgétaire;
- financement des projets d'investissements;
- financement des projets de développement;
- financement de tout autre projet ou activité adopté par le conseil d'administration.

Il s'agit ici de financer des investissements, de l'ordre de 250 000\$ pour préserver les installations et le bâtiment. En fait, sont nécessaires :

- des travaux à la piscine,
- d'autres en lien avec le laboratoire de Génie mécanique et
- des travaux relatifs à l'installation, selon les nouvelles normes de la CSST, d'un dépoussiéreur en Design industriel.

NOMINATION DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2006-2007

Le mandat de la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton a été reconfirmé pour la prochaine année.

On se souvient que, par suite d'un appel d'offres de services, la firme a été choisie pour agir à titre de vérificateur externe des états financiers du Collège à compter de novembre 2005 et pour un mandat de 5 ans. Nonobstant la durée de ce mandat, il est prévu à la résolution que le Conseil réitère sa confiance de façon annuelle, tenant compte des derniers services rendus.

MODIFICATION À LA DÉNOMINATION DE DEUX SERVICES

Pour rendre l'organigramme conforme à la réalité administrative du Cégep, l'appellation de deux directions a été modifiée. Ainsi, la Direction adjointe de la Formation aux entreprises devient « Direction de la formation aux entreprises ». Même schéma pour la direction adjointe aux Technologies de l'information : le terme « adjointe » est retiré, ce qui amène vers la dénomination « Direction des Technologies de l'information ».

NOMINATION À LA PRÉSIDENTE ET À LA VICE-PRÉSIDENTE DU C.A.

Messieurs Gérald Lizée et Michel Brunet ont été réélus à leur poste, respectivement, à titre de président et de vice-président, ce, pour un mandat de 1 an.

NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

Le Conseil a élu les quatre personnes qui suivent à titre de membres du Comité exécutif :

Madame Lilia Sehli, professeure en Techniques administratives, et messieurs Michel Arseneault, conseiller pédagogique à la vie étudiante
Michel Brunet, Vice-président du Conseil, Directeur du CLE de Pointe-aux-Trembles et Directeur adjoint du CLE Saint-Léonard et
Gérald Lizée, Président du Conseil

Au total, le comité exécutif est formé de six membres. Le directeur général et la directrice des études y participent d'office.

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 7 membres sont nommés par le Ministre pour un mandat de 3 ans, renouvelable 1 fois.

Parmi ces 7 membres :

- 2 membres sont proposés par les groupes socioéconomiques, soit
 - Madame Tatiana Dolgan-Sitnikova , Directrice du Centre d'enfants Mehta
 - Monsieur Michel Verreault, Vice-président principal à la distribution chez Desjardins Assurances générales

- 1 membre est proposé par les établissements de niveau universitaire, soit
 - Monsieur Gérald Lizée, Président du Conseil
- 1 membre est proposé par les commissions scolaires, soit
 - Madame Josée Péthel, Directrice de l'École De la Petite-Bourgogne
- 1 membre est proposé par le Conseil régional des partenaires du marché du travail de la région
 - Monsieur Michel Brunet , Vice-président du Conseil, Directeur du CLE de Pointe-aux-Trembles et Directeur adjoint du CLE Saint-Léonard
- 2 membres nommés par les entreprises de la région apparentées aux programmes d'études techniques, soit
 - Monsieur Guedwig Bernier, Directeur de compte, Bell Canada
 - Madame Athanasia Soula Tsafaras, Directrice des Ressources humaines – Inspec-Sol inc.
- 2 membres sont nommés par le conseil d'administration du Cégep pour un mandat de 3 ans, renouvelable 1 fois. Il s'agit de :
- 1 membre diplômé du CVM, des programmes d'études techniques
 - Monsieur Stéphane Desautels, de la Société Radio-Canada
- 1 membre diplômé du CVM, des programmes d'études préuniversitaires
 - Madame Marie-Pierre Lachapelle, Éditions Yvon Blais Inc./Carswell
- 2 membres sont nommés par l'Association générale étudiante du Cégep, pour un mandat de 1 an, renouvelable 1 fois. Il s'agit de :
- 1 membre d'un programme d'études préuniversitaires, soit
 - Madame Viviane Trottier-Picard, étudiante en Sciences humaines
- 1 membre du programme d'études techniques, soit
 - Madame Ariane Brisson, étudiante en Techniques d'éducation spécialisée

- **6** membres sont élus. Il s'agit de :
 - 2 membres élus par et parmi les parents, pour un mandat de 2 ans, renouvelable 1 fois, soit
 - Madame Guylaine Cormier
 - Monsieur Robert Vincelette
 - 2 membres élus par et parmi les enseignants, pour un mandat de 3 ans, renouvelable 1 fois, soit
 - Monsieur René Gour, professeur de français
 - Madame Lilia Selhi, professeure en Techniques administratives
 - 1 membre élu par et parmi les professionnels, pour un mandat de 3 ans, renouvelable 1 fois
 - Monsieur Michel Arseneault, conseiller pédagogique à la vie étudiante
 - 1 membre élu par et parmi le personnel de soutien, pour un mandat de 3 ans, renouvelable 1 fois, soit
 - Monsieur Jean-Philippe Gadbois, technicien en Loisir à la direction des services aux étudiants
- **2** membres participent d'office, soit
 - Madame Murielle Lanciault, directrice des Études
 - Monsieur Jacques Roussil, directeur général

La secrétaire de la Corporation accompagne le Conseil

- Madame Mylène Boisclair, Directrice des Communications et des Affaires corporatives

PROJET D'ÉCHANGE AVEC LE SÉNÉGAL

La direction de la Formation aux entreprises du Collège s'est vu attribuer une subvention par l'Acdi (Agence canadienne de développement international), dans le but d'offrir du soutien à une école d'infirmières à Thiès, 2^e ville sénégalaise située au centre du pays. Le projet, qui doit s'échelonner sur 5 ans, et qui suppose un budget de l'ordre de 575 000\$, vise à mettre sur pied des services de formation continue à l'intention des étudiantes.

« Des Nouvelles du C.A. » est une publication de la Direction des Communications et des Affaires corporatives à l'intention de l'ensemble de la collectivité collégiale.